

# Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage (5975)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage (5975)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	63	18

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature.**

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

**Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement**, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

**Lors de la rédaction de votre lettre de motivation**, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur horticole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

**Si vous êtes convoqué à l'entretien**, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

**Signature :**

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)